

ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE

2018

PROCES – VERBAL

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'association "Les Amis de l'Église St. Pierre de Nadaillac" s'est tenue à la sacristie de l'église le mardi 14 août 2018, à partir de 17 h.
De la feuille de présence, il résulte que la réunion peut être valablement tenue.

Présents :

Mme Évelyne BORNE
Mme Colette CARITEAU
Mme Gisèle COLONGE
Mme Brigitte DU POUGET DE NADAILLAC
Mr Jean FORET
Mr Edmond JOUVE
Mr Pierre JOUVE
Mme Marie-Odile JOUVE
Mme Marcelle JOUVE
Mr Jacques MONCOURRIER

Excusés :

Mme FAVORELLE (en déplacement)
Mr COLONGE Philippe (hospitalisé)
Mme MONCOURRIER Myriam
Mr et Mme COURMONT Jean-Pierre

Procurations :

Mme Martine AUBERT
Mme Monique MORY
Mme Suzanne ODIN

1-RAPPORT MORAL : Présenté par le Président

La nef devrait probablement faire l'objet d'une restauration sans tarder.

Certains problèmes avec la préfecture ont retardé leur exécution mais le maître d'ouvrage a accepté les travaux. On peut espérer qu'ils débiteront avant Noël.

L'argent versé est toujours disponible à la Fondation du Patrimoine. Il est demandé à Mr Moncourrier de faire le point. Actuellement, le capital cumulé est de 1.400€. Il est également sollicité pour refaire la rédaction du bon de participation situé à la fin de la brochure concernant l'église qu'il a aussitôt envoyé par internet. Nous reproduisons ci-dessous la maquette reçue :

La fondation du Patrimoine parraine notre projet
Aidez notre projet – Faites un don et bénéficiez d'une économie d'impôts

- Soit directement sur internet en vous connectant à la page dédiée à notre projet sur le site de la Fondation du Patrimoine et en vous laissant guider
www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-de-nadaillac-de-rouge
- Soit par chèque au montant de votre don, libellé à l'ordre de
"Fondation du patrimoine - Eglise de Nadaillac de Rouge"
Et adressé à :
FONDATION DU PATRIMOINE
Délégation Régionale Occitanie
11 Boulevard des Récollets - 6B - CS 97802
31078 TOULOUSE Cedex 4

Dans les deux cas, dans les jours qui suivent, vous recevrez de la Fondation du patrimoine un reçu fiscal établi à partir

- des informations renseignées sur internet,
- des informations indiquées sur le chèque (Nom adresse)

D'avance Merci

Il serait bon de refaire la plaquette. Pour cela, il faudrait trouver des publicités chez certains commerçants afin de financer l'exécution.

Pour 150 exemplaires, il faut compter environ 300€. Il faudrait donc facturer chaque pub à 20€. Mrs Edmond et Pierre Jouve doivent s'en occuper.

Cette année également, un stand a été tenu au vide grenier par Mr et Mme Jouve Pierre et Marie-Odile ainsi que par Mme Colonge Gisèle. Il a rapporté 200€. Il reste encore pas mal de vaisselle qui a été entreposée à la sacristie. Les vêtements seront donnés au Secours Catholique ou à la Croix Rouge.

Comme tous les ans, durant les mois de juillet et août, l'église a été ouverte tous les samedis après-midi de 16 à 19 heures. De bonnes volontés se sont relayées pour assurer la permanence.

La restauration du retable exécuté dans les ateliers des Frères Tournier à Gourdon, reste notre grand projet. Il faudrait demander à Mme Favorelle, si elle veut bien contacter Mme Castelbazac. Cette dernière s'est occupée de la restauration du retable du Vigan qui avait été exécutée également, par le même artisan. Elle pourrait donc nous être de bon conseil. Nous avons, soi-disant, dans le Lot les meilleurs artisans pour ce genre de travaux.

Nous avons trouvé le moyen de remplacer, à moindre frais, les croix de chemin qui avaient été vandalisées. Celle au lieu-dit "La Croix" a été mise en place par Mr De Souza. Cette croix est en granit de Bretagne et a été offerte par Mr Colonge Philippe.

Pour celle, à l'emplacement de la maison Lurel, habitée maintenant par Mr et Mme Claude Whoerlé, le socle est fait. La croix sera mise en place incessamment sous peu. (A ce jour, elle est installée) Celle de l'école n'est toujours pas restaurée. Mr Le maire devait s'en occuper. Il faudrait le recontacter à ce sujet.

Comme à l'accoutumé, nous avons participé activement à la journée des Associations à Souillac en septembre dernier.

Avec de faibles moyens, nous essayons de faire le maximum. Il est vrai que l'accueil que nous rencontrons est des plus favorables.

Vote du quitus à l'unanimité.

La parole est donnée à la Trésorière, Mme Colette Cariteau.

2-RAPPORT FINANCIER

Il est présenté par la Trésorière, Mme Colette CARITEAU.

Le bilan fait état d'un crédit de 3.496,41€ sur le compte courant et de 21,29€ sur le livret.

Les recettes proviennent de cotisations et de dons.

Les dépenses résultent de cotisations versées (MAIF), de timbres, de frais engagés pour l'apéritif offert lors de la prestation de la chorale.

Il a été décidé que la cotisation serait dorénavant de 8 €. Le chèque est à libeller à : "Association des Amis de l'église St Pierre" et il est à adresser à Mme Cariteau : Les Hortes - Bat 7 - Rue Donnadieu 46000 Cahors.

Le rapport financier est voté à l'unanimité et quitus est donné à notre Trésorière.

3-RENOUVELLEMENT DU BUREAU

A la suite du décès de Mr Six, une minute de silence a été observée.

Mme Marcelle Jouve a été pressentie pour le remplacer.

Mme Favorelle a émis le souhait d'entrer dans l'association. C'est avec joie que nous l'accueillons parmi nous. Un poste de "chargé de mission" lui a été confié.

Le nouveau bureau :

M. Jouve Edmond, Président

M. Moncourrier Jacques, Vice-Président

M. Jouve Jean-Pierre, Secrétaire

Mme. Colonge Gisèle, Secrétaire Adjointe

Mme. Cariteau Colette, Trésorière

Mme. Jouve Marcelle, Trésorière Adjointe

Mme Favorelle Michelle Chargée de Mission

M. Colonge Philippe, Membre du bureau

4-PROJETS

Devant le succès obtenu par la prestation de la chorale de Roubaix, nous allons essayer d'organiser sa venue ou celle de Lanzac.

Nos projets passés restent d'actualité.

- Restauration du retable avec l'aide de la Fondation du Patrimoine lorsque les travaux de l'église auront avancé.
- Mise en place d'un chemin de croix. Les vœux sont allés vers une simple croix en bois. Il faut demander à Mr Delbreil un devis.
- Mise en place d'un panneau d'affichage qui a été exécuté par Mr Delbreil. Mr Jouve Pierre le fixera sous le porche.
- Mrs Moreau Claude et Marc se sont proposés pour traiter et cirer la Vierge Noire de l'autel ainsi que le Christ. L'Assemblée a donné son accord. Mais il faut demander l'autorisation à Mr le Maire. (A ce jour, l'accord est donné).

5-QUESTIONS DIVERSES

M. Jouve P. émet de nouveau l'idée de mettre des panneaux pour indiquer la direction de l'église, particulièrement au carrefour des Cassagnes et à l'entrée du village. Il a également soumis l'idée de créer une porte grillagée de façon à permettre aux touristes d'admirer l'intérieur de notre belle église.

Clôture de la réunion à 17h15.